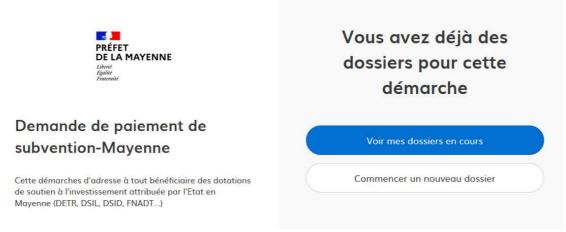
Mode opératoire pour effectuer une demande de paiement :

lien unique pour déposer une demande quelle que soit la demande de subvention accordée (DETR, DSIL, FNADT...) :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/paiement_prefmayenne

1/ cliquez sur le lien ou le copier coller dans la barre de navigateur

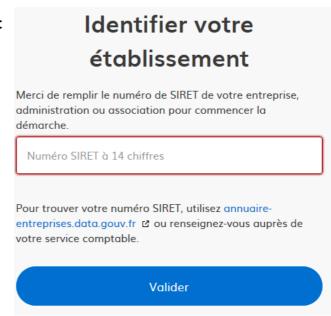
2/ vous accédez ainsi à cette page d'accueil :



3/ cliquez sur « commencer un nouveau dossier » pour pouvoir déposer votre demande de paiement :

Commencer un nouveau dossier

4/ renseignez vos identifiants :





cochez l'avancement du projet qui permettra de justifier la demande de paiement: Etape d'avancement de l'opération financée *

choisir dans la liste déroulante:

- 1-commencement d'opération => demande d'avance
- 2- opération en cours de réalisation => demande d'acompte
- 3- achèvement d'opération => demande de solde
- □ -1- Commencement d'opération
- ☐ -2- Acompte
- □ -3- Achèvement d'opération

Télécharger le document type à signer précisant la date de commencement ou la date de fin:

COMMENCEMENT D'OPERATION: Attestation justificative signée du maître d'ouvrage

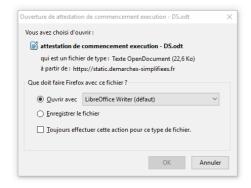
Le commencement d'opération permet de bénéficier d'une avance de paiement de la subvention

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant 🗹

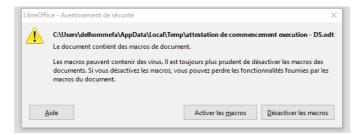


Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Cliquez sur « le modèle suivant » pour accéder à l'attestation souhaitée :



cochez « ouvrir » puis cliquez sur OK



cliquez sur « activer les macros » pour télécharger le document à compléter



Complétez et scannez pour l'ajouter en pièce justificative à l'emplacement prévu.

Ajoutez la photo du panneau de chantier portant le logo de l'État

Photo du panneau de chantier

OBLIGATOIRE POUR LE PAIEMENT DU 1er ACOMPTE:

Photo du panneau de chantier comportant le logo "Marianne" ainsi que le plan de financement précisant le montant et le nom de la subvention de l'Etat accordée.

6/ Envoyez votre demande en cliquant sur :

Déposer le dossier